

Rapport de la Commission financière (CFin) Au Conseil général (CG) du 10 février 2026

Message 89 Crédit de modernisation de l'Aigle Noir

Objet soumis - synthèse

Neyruz, le 6 février 2026

Le Conseil communal demande un crédit de CHF 5'400'000 afin d'effectuer des rénovations garantissant l'exploitation et l'utilisation de ce bâtiment tant du point de vue fonctionnel, opérationnel que sécuritaire. Nous ne reviendrons pas sur les éléments détaillés dans le message. Mais rappelons toutefois que ce crédit couvre 3 objectifs :

1. Mise à niveau aux normes incendie
(avec transformation mineure de la structure du bâtiment)
2. Mise à niveau aux normes hygiène et sanitaires (cuisine, exploitation du restaurant)
(avec transformation conséquente de la structure)
3. Rénovation du bâtiment afin de lui redonner du cachet et d'accueillir les utilisateurs.trices dans de bien meilleures conditions adaptées à notre monde actuel.

Aspects financiers

Ce crédit de CHF 5'400'000 sera financé par un emprunt. Il impactera le compte de résultats par une charge annuelle supplémentaire de CHF 243'000.-, répartie comme suit :

- Perte d'intérêt sur emprunt (1,5%) : CHF 81'000.-
- Amortissement 3% (33.3 ans) : CHF 162'000.-
- Pas de coût d'exploitation supplémentaire lié à cette rénovation et mise aux normes.

Commentaires et préavis

La Commission financière préavise favorablement cette demande de crédit concernant un élément de notre patrimoine, vieux de plus de 70 respectivement 50 ans, afin de garantir son exploitation durant de longues années.

La charge financière théorique correspond à plus de 2 points d'impôts. La CFin encourage le Conseil communal à identifier de nouveaux revenus substantiels dans le but d'alléger au mieux cette nouvelle charge (business plan incluant bail, subsides aux sociétés, locations/événements, etc.).

La Commission financière recommande, à nouveau comme lors du préavis sur le crédit additionnel de la Maison du P'tit Bonheur, d'établir les futures demandes de crédit d'envergure sur la base de soumissions entrées pour env. 60/70% du budget prévu.

*Le Président
de la Commission financière
Pierre-André Rolle*

Handwritten signature of Pierre-André Rolle in blue ink.

*Le Secrétaire
de la Commission financière
Yann Pillionel*

Handwritten signature of Yann Pillionel in blue ink.